

# SECTION SPORTIVE SCOLAIRE CYCLISTE

## LYCÉE JEAN MOULIN



Proviseure

Mme Isabelle GUILLAMO

La Section Sportive Scolaire Cycliste est proposée par le lycée Jean Moulin en relation avec la Structure d'Entraînement et de Formation de Saint-Amand Montrond.

Cette section permet à des sportifs de réaliser dans de bonnes conditions leur double projet scolaire et sportif.

## QUI PEUT POSTULER ?

Les coureurs licenciés dans un club de la Fédération Française de Cyclisme , garçon ou fille dans les catégories Cadets et Juniors pratiquant les disciplines (Route, Piste et Cyclo-cross).

## LE RECRUTEMENT

Dépôt du dossier de recrutement avant le **6 Mai** auprès du Pôle d'Entraînement Cycliste de Saint-Amand Montrond.

Le recrutement se fait suivant 2 critères:

- ❑ Résultats scolaires  
Examen des bulletins scolaires.
- ❑ Potentiel Sportif  
Tests d'évaluation sur une journée  
Examen des résultats sportifs.

## LA SCOLARITÉ

Le suivi scolaire et pédagogique sont assurés par un coordonateur , professeur d'éducation physique et sportive et un entraîneur référent .

## L'HÉBERGEMENT

Les élèves seront hébergés à l'internat du lycée.



# LA FORMATION SPORTIVE

La Section Sportive Scolaire bénéficie de deux créneaux d'entraînement communs avec la Structure d'Entraînement et de Formation, les mardis (créneau des options facultatives) et les mercredis.

Les élèves pourront en fonction de leurs résultats scolaires et leurs attitudes participer à l'entraînement le jeudi, avec l'accord du référent scolaire et l'entraîneur.

Un accompagnement est assuré par les entraîneurs de la Mairie de Saint-Amand Montrond.

Un programme annuel d'activité est établi individuellement en tenant compte des objectifs de chacun et de la catégorie du sportif. Les entraînements sont mis en place individuellement ou collectivement suivant les différentes périodes.

Chaque séance d'entraînement est encadrée par un membre de la Structure.

| Emploi du temps - Jean Moulin |                                   |                                   |                                   |                                   |
|-------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|
|                               | LUNDI                             | MARDI                             | MERCREDI                          | JEUDI                             |
| 7 h 00                        |                                   |                                   |                                   |                                   |
| 8 h 00                        | Lycée                             | Lycée                             | Lycée                             | Lycée                             |
| 9 h 00                        |                                   |                                   |                                   |                                   |
| 10 h 00                       |                                   |                                   |                                   |                                   |
| 11 h 00                       |                                   |                                   |                                   |                                   |
| 12 h 00                       |                                   |                                   |                                   |                                   |
| 13 h 00                       |                                   |                                   |                                   |                                   |
| 14 h 00                       | Lycée                             | Lycée                             | Entraînement                      | Lycée                             |
| 15 h 00                       |                                   |                                   |                                   |                                   |
| 16 h 00                       |                                   | Entraînement                      |                                   |                                   |
| 17 h 00                       |                                   |                                   |                                   |                                   |
| 18 h 00                       | Etude surveillée                  | Etude surveillée                  | Etude surveillée                  | Entraînement                      |
| 19 h 00                       | Repas                             | Repas                             | Repas                             | Repas                             |
| 20 h 00                       | Etude surveillée<br>Travail Perso | Etude surveillée<br>Travail Perso | Etude surveillée<br>Travail Perso | Etude surveillée<br>Travail Perso |





# LES INSTALLATIONS MUNICIPALES



Une salle spécifique au Pôle  
(Muscultation – Home Trainer)



Un vélodrome

Centre Balnéo



Gymnases



Salle de Virlay